2.032.360 Caisse artistique pour fleurs.
1.043.793 Montre en acier oxydé.
111.903 Porte-parapluie.
890.652 Six cuillères à café argentées.
306.611 Litre de mélange.
334.135 Louche métal blanc argenté.

Nos lecteurs trouveront désormais, en 4e page, la suite des numéros gagnants de la loterie de la Verrerie Ouvrière d'Albi.

ROUBAIX

Une série de vols

M. Broigne, commissaire de police, a ouvert une enquête au sujet d'un vol qui a été commis, samedi matin, vers 6 heures, dans la rue de l'Epeule.

La victime est une marchande de lait, Mme Decraene, demeurant rue d'Arcole, à Croix. Un bidon qui contenait 15 litres du liquide bienfaisant a été enlevé. Le montant du vol est estimé à 20 francs.

Au mois de juillet dernier, le nommé Maximilien Van Looy, 31 ans, garçon boulanger, demeurant rue de Beaurewaert, 18, dérobait une montre chez M. Ménage, bijoutier-horloger, Grande rue, 114. Ces temps derniers, il la porta au Mont-de-Piété.

La police a eu vent de l'affaire et elle a arrêté le voleur qui a été incarcéré au dépôt du 3e arrondissement.

— La semaine dernière, M. Wioteix, logeur, rue d'Avelghem, constatait que deux de ses locataires s'étaient enfuis d'une chambre garnie qu'ils habitaient, en emportant des draps de lit et des couvertures.

Il a déposé une plainte et les voleurs, Marie Trudelle, ménagère, 29 ans et son amant, Napoléon Pluquet, rattacheur, 36 ans, rattacheur ont été arrêtés.

— Deux autres individus, coupables d'un vol qui s'est accompli dans la soirée de lundi 4 janvier, ont aussi été arrêtés hier.

Ce sont les nommés Charles Duprez, 31 ans, charretier, demeurant rue de l'Ouest, cour du Grand Jean d'Arc et Pierre Demester, 29 ans, charbonnier, demeurant boulevard de Beaurevaire, à l'estaminet du marquis de la Terrasse.

En étant ivres, ils ont brisé un carreau de l'estaminet de M. Cauvin, qui habite rue Bernard, 10, et qui était précisément sorti ce soir-là. Ils sont entrés dans la maison et se sont emparés de huit litres qui étaient sur le comptoir et dans lesquels se trouvaient des liqueurs. Ils ont aussi fait main basse sur une montre en argent.

Eux aussi ont été arrêtés. Tout ce monde sera conduit ce matin à Lille pour être mis à la disposition du Parquet.

Un voleur puni

Samedi soir, M. Cornille, cabaretier rue du Fontenoy, 110, envoyait son fils, âgé de 11 ans, chercher deux litres de liqueurs chez un marchand de la rue de Tourcoing.

En revenant, l'enfant fut rencontré par le nommé Octave Droit, menuisier demeurant rue de la Redoute, 63, qui lui enleva brutalement des mains les deux bouteilles et qui s'enfuit avec. En courant, Octave Droit fit une chute et une des bouteilles se brisa. Il s'abattit la figure sur un tronçon de verre et se blessa sérieusement au cou.

On dut le transporter chez M. Wieart, pharmacien rue Blanchemaille, où le docteur Largillière vint lui donner les premiers soins puis le fit transporter à l'hôpital.

M. [illegible], commissaire de police a ouvert une enquête sur cette affaire.

Chronique théâtrale

Soirée très intéressante hier soir au théâtre Deschamps.

La *Bouquetière des Innocents*, le drame historique de Bourgeois et Dugué, a été très bien interprété par MM. Leblanc, Germain, G. Deschamps, Mmes Leblanc, Vialy et L. Deschamps, pour ne citer que les principaux rôles.

Tous les artistes, du reste, ont obtenu un succès bien mérité.

La soirée a été terminée par les *Surprises du Divorce*, l'amusant vaudeville de Bisson et Mare, très bien enlevé par G. Deschamps, Couvreur, Cartel et Mmes Sanzio et Louise Deschamps.

Chorale. La Solidarité Ouvrière

La commission avertit les membres adhérents que les répétitions auront lieu comme suit :

Tous les mardis, répétitions partielles, lers ténors et barytons.

Tous les mercredis : Basses et 2me ténors.

Tous les samedis, répétition générale.

Nota. — Toutes ces répétitions commenceront à 8 heures précises ; tous les sociétaires sont priés de bien vouloir tenir compte de cette importante décision. L'amende sera rigoureusement exigée.

Marchands de primeurs

La chambre syndicale des marchands de journaux de Roubaix et environs invite tous les vendeurs à se réunir le mardi 12 janvier 1897, à 4 heures du soir, chez Flerimond Dujardin, Grande-Place, à Roubaix.

Présence indispensable de tous les vendeurs.

Parti Ouvrier

Avis aux secrétaires des groupes

Le Comité exécutif du Parti informe que le citoyen Vaillant, secrétaire permanent, est à leur disposition tous les mardi, mercredi, vendredi, de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2 du soir, et les dimanche, de 10 h. du matin à midi.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Il y avait beaucoup de monde dimanche, chez Henri Mortier, au [illegible] Américain, angle des rues Ducrème et de Donain, pour voir jouer la belle partie 3/5 contre Delmarle. Le Nègre Américain a gagné les 2e et 3e et perdu la 1re paire.

— Beaucoup d'amateurs hier, chez Mathon, rue de la Balance, pour assister au 3/5 pour 25 fr., avec paires de plaisir à 5 fr., contre Cenecker. Mathon a gagné 1re et 3e et perdu la 2e paire. Nombreux paris.

— Les habitués étaient nombreux hier chez Dambrin, rue de Maubeuge, pour voir jouer la belle partie 3/5 morts pour 50 fr. avec paires de plaisir à dix francs contre la société de l'Ours, de Roubaix.

La 1re paire n'a pas décidé. La société de l'Ours a gagné les 2, 3 et 4e paires. Une grande animation n'a cessé de régner pendant toute la durée de la partie.

— Mardi 12 janvier, à la même adresse attaque d'un 3/5 pour 50 fr. contre l'Enfle, mise au parc à 4 h. 1/2.

— Aujourd'hui lundi chez A. Dusseil, anciennement Calonne, il se jouera une belle partie de coqs contre la société du Prado, vendage d'un 3/5 mort pour 30 fr. Mise au parc à 6 h. 1/2.

— Dimanche 17 janvier, chez Sohie Gustave au Beau-Parc, boulevard de Metz, attaque d'une partie 3/5 pour 50 fr. avec paires de plaisir à 10 fr. contre Jules Jambon aux Ballons, où y verra le célèbre Rouge Désiré, de Leers. Tous poulets, mise au parc à 4 h. 1/2.

— Une des plus belles parties de la saison a eu lieu dimanche, à l'estaminet du Prado, boulevard de Beaurepaire on jouait un 2/3 pour 30 fr. avec paires à 10 fr. contre le Maréchal de Coyghem. Le Prado a gagné la 3e et perdu les 1re et 2e paires.

Beaucoup de paris de part et d'autres.

Il se jouera lundi 14 courant, au Bon vivant, un 2/3 mort pour 100 francs, paires de plaisir à 10 fr. contre l'Enfle. De nombreux paris sont déjà engagés pour cette partie.

— Dimanche 17 courant, chez Osc. Savary, 31, rue du Tilleul, il se jouera 3/5 morts pour 100 francs avec paires de plaisir à 20 fr.

Vu l'importance de cette partie, on verra aux prises les fameux américains blancs et noirs.

Lundi 11 janvier, chez A. Dussart (anciennement Calonne), il se jouera une belle partie de coqs contre la société du Prado; vendage d'une 3/5 morts pour 50 francs.

Mise au parc à 6 h. 1/2 précises.

Concerts et spectacles

Grand Théâtre de Roubaix. — Jeudi 14 janvier, entrées de faveur rigoureusement suspendues. Spectacle de famille : LE BARBIER DE SÉVILLE, opéra comique en 4 actes, paroles de Castil Blaze, musique de Rossini, avec le concours de Mlle Grégia, MM. P. Gauthier, Maas, Vérard, Donval, etc.

A la leçon de chant, Mlle Grégia chantera la *Valse du Pardon* de Ploërmel.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures

CROIX

Etat-civil du 4 au 10 janvier. — Naissances. — Beaurain Emile, rue des Ogiers. — Hamon Valerie, rue de la Mackellerie. — Rousselle Alix, rue du Vasquehal. — Delplanque Germaine, rue Neuve, 13. — Verkele Angèle et Céline, jumelles, rue Charles-Quint, 75. — Delannoy Suzanne, rue de Belfort, 13. — Bauters Jeanne, rue des Jardins.

Publications de Mariages. — Cyrile Beernaert 26 ans, lisseur, et Albertine Willem, 21 ans, doubleuse. — Emile Degezelle, 22 ans, chauffeur, et Berthe Mangé, 23 ans, servante. — Emile Leclercq, 46 ans, menuisier, et Léocadie Ovlaque, 39 ans, cuisinière. — François Desmaels journalier, et Marie Minoke, 22 ans, journalière.

Mariages. — Honores Jean Baptiste, 19 ans, journalier et Degueldre Maria, 17 ans, journalière. — Heoremes Jean Baptiste, 20 ans, rattacheur et Dury Célma, 20 ans, bobineuse.

Décès. — Christiaens Isabelle, 47 ans, ménagère, rue de la Limite, cour Castel, 2. — Buyck Thérèse, 54 ans, ménagère, rue Mirabeau. — Smeesters, Gabrielle, 8 mois, rue de Thionville 7. — Berghman Désiré, 23 jours, rue de Wasquehal.

WATTRELOS. — *Réunion du conseil municipal.* — Le conseil municipal se réunira le mardi 12 janvier prochain, à 8 heures du soir, à l'effet d'élire un maire, en remplacement de M. Henri Poliet, démissionnaire.

Réunion publique à Wattrelos

Hier soir a eu lieu, à la salle Briffaut, la réunion publique et contradictoire organisée par le Parti ouvrier de Wattrelos.

Plus de six cents citoyens y assistaient.

Le citoyen Delory, maire de Lille, présidait, assesseurs Lefebvre et Lecomte.

En ouvrant la séance, le citoyen Delory excuse le citoyen Guesde que la maladie empêche de répondre à l'appel du Parti ouvrier.

Il demande à l'assemblée si elle désire que la réunion se fasse quand même ; il y a dans la salle les citoyens Descheerder et Renard qui prendront la parole.

Sur l'avis affirmatif unanime exprimé par l'assistance, le citoyen Delory donne la parole au camarade Descheerder

« Je suis venu comme vous, dit Descheerder, pour écouter et applaudir le citoyen Guesde dont la parole éloquente attire toujours ceux qui désirent s'instruire et approfondir de mieux en mieux les questions sociales que Guesde sait traiter avec le talent qu'on lui connaît. »

Parlant du programme socialiste, le citoyen Descheerder explique que les réformes y contenues sont pour la plupart réalisables même en régime capitaliste. Il termine en concluant à la nécessité de poursuivre la conquête des pouvoirs pour assurer l'émancipation définitive du prolétariat.

Après lui, le citoyen Renard prend la parole. Dans un discours très applaudi, notre ami parle de la situation électorale à Wattrelos, rappelle les efforts faits par le Parti Ouvrier et félicite les électeurs d'avoir envoyé huit des leurs dans l'assemblée municipale. Il traite ensuite, avec beaucoup de compétence, un des points inscrits à l'ordre du jour de la conférence : La misère et ses causes.

Vivement applaudi, le citoyen Renard termine en annonçant le triomphe prochain du socialisme international.

Après avoir fait appel à la contradiction, le citoyen Delory, président, prend à son tour la parole.

Il parle de l'action de la municipalité lilloise, des difficultés sans nombre rencontrées au début et des réformes accomplies depuis l'avènement du conseil socialiste.

Nos adversaires nous accusaient au début de ne rien faire, dit-il, aujourd'hui, ils crient déjà que nous faisons trop. Cependant nous n'avons fait que commencer.

L'œuvre que nous avons entreprise n'est pas l'œuvre d'un jour : elle doit se poursuivre sans relâche jusqu'à la réalisation complète de notre programme de toutes nos idées.

De chaleureux applaudissements accueillent la fin du discours de Delory.

Après un dernier appel à la contradiction le citoyen Delory fait adopter l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs, réunis à la salle Briffaut, au nombre de plus de 600, après avoir entendu les citoyens Descheerder, Renard et Delory, s'engagent à préconiser l'organisation des travailleurs en parti de classe pour la conquête des pouvoirs publics. »

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'Imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal l'*Egalité*.

S'adresser pour les commandes,

A Roubaix : au bureau du journal, Grande-Rue, 33.

A Tourcoing, au citoyen Descheerder, rue Saint-Jacques, [illegible]

A Croix, au citoyen Billet, marchand de journaux et conseiller municipal.

A Wattrelos, au citoyen Briffaut, conseiller municipal.

Pour le canton de Lannoy, au citoyen Jean Deladerière, marchand de journaux.

Avis aux Correspondants

Pour éviter les erreurs, l'administration de l'*Egalité* prie ses correspondants, d'adresser les communications concernant : l'administration, annonces, imprimés, jeux, sports (coqs, pigeons), etc., théâtres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, au nom du citoyen Catrice.

TOURCOING

La Vicaire au revolver

Il n'y va pas de main morte, le vicaire de Notre-Dame de Lourdes...

Il y a quelques jours, le saint homme, qui décidément n'a pas fait vœu d'abstinence, sortait en titubant du patronage de sa paroisse et se dirigeait vers l'église. Il avait la tenue fort débraillée et monologuait, à part lui, tout en faisant de réels efforts pour garder l'équilibre en marchant.

Derrière notre vicaire, à une distance de *vingt mètres* environ, venaient plusieurs jeunes gens, les frères T... et A..., le nommé S..., tous âgés de 14 à 16 ans. Ils fredonnaient une chanson en vogue, bien inoffensive, mais qui eut le don d'exaspérer l'homme à la soutane.

Tout à coup, et sans provocation aucune de la part des jeunes gens, voilà notre vicaire qui se retourne fait des gestes désordonnés et se précipite brusquement sur le petit groupe de chanteurs Effrayés, non sans raison, les jeunes gens prirent la fuite, mais l'un d'eux le petit P. A., dont les parents demeurent rue de Menin, resta entre les mains de l'ivrogne et reçut de ce dernier une maîtresse volée de coups de poing

Aux appels de la victime, les camarades revinrent et retirèrent leur ami des mains du vicaire qui tout à fait mis hors de lui par les reproches réitérés que lui adressèrent les jeunes gens, sortit de sa ceinture un revolver et menaça de faire feu sur quiconque l'approcherait

L'affaire a fait grand bruit dans le quartier de N. D. de Lourdes où le vicaire en question est très connu pour ses excentricités. Gageons toutefois que le drôle, qui pousse l'audace jusqu'à menacer et insulter d'inoffensifs passants, échappera cette fois encore à l'action de la justice.

Ils auraient vraiment tort de se gêner, nos noirs frocards !

Union Républicaine Socialiste

Le secrétaire de l'Union républicaine socialiste se tient à la disposition des délégués de section, pour la remise des nouveaux timbres et des cartes, tous les mercredis soir de 7 à 9 heures, à la Brasserie Sociale, rue du Haze.

Comité exécutif

Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à 8 heures, à la Brasserie sociale, rue du Haze.

Syndicat des Peintres et Vitriers

La commission du Syndicat des peintres et vitriers se réunira mardi prochain à 5 heures.

Urgent.

Théâtre de Tourcoing

Lundi 11 janvier 1897, LE PETIT JACQUES, grand drame en 9 tableaux par M. William Busnach, tiré du roman de M. J. Claretie

Bureaux à 8 h., rideau à 8 h. 1/2.

L'Almanach Capart

Notre ami le citoyen Capart vient de faire éditer son almanach chantant pour 1897.

Nous recommandons aux citoyens et aux citoyennes qui nous lisent de se procurer l'almanach chantant de Victor Capart qui, outre un recueil de 50 chansons, contient le calendrier des nouveaux saints reconnus par Notre-Dame de la Rondelle.

L'almanach est en vente chez l'auteur, 134, rue de Roubaix, café Catteau, Grand'Place ; Delphin Dumortier, 3, rue Saint-Jacques.

On peut aussi le demander à tous les vendeurs de l'*Egalité* et de la *Ficelle*.

Prix de l'almanach : 30 centimes.

Les vols au cimetière

Dans la journée de vendredi des voleurs ont brisé une glace et volé plusieurs objets, le tout d'une valeur de 20 francs environ, sur la tombe du petit Georges Bernard qui, on se le rappelle est mort tout dernièrement des suites d'un coup de pied d'un des chevaux de M. Didry, brasseur.

Plainte a été déposée à la police.

A M. l'Inspecteur du Travail

Si monsieur l'inspecteur du travail voulait se donner la peine de faire une visite à l'établissement Robbe, rue de l'Amiral-Courbet, il apprendrait peut-être ainsi que des bâcleurs, âgés de douze ans, travaillent douze heures par jour, et que des ouvriers laveurs travaillent quatorze heures.

LILLE

A LA MATERNITÉ SAINTE-ANNE

L'enquête reprise

A la suite de notre article de vendredi dernier, dans lequel nous relations avec quelle insouciance ou complicité l'affaire de la Maternité Ste Anne avait été étouffée, M. le Procureur de la République a repris le dossier et a demandé au commissaire central de faire procéder à l'audition du témoin X...

La femme X. n'a été entendue que samedi dernier par M. Barsanty, commissaire de police, le même commissaire qui, chargé de l'enquête préliminaire avait jugé inutile d'appeler des témoins.

Contrairement à ce que dit l'organe réactionnaire la *Dépêche*, dans une note qui sent son communiqué d'une lieue la femme X... n'a pas dit au commissaire de police que le récit du *Réveil* était mensonger. Elle l'a au contraire entièrement confirmé.

Elle ne pouvait faire autrement du reste, puisque notre récit était le résultat de la conversation que nous avions eue avec elle.

Nous avons aussi en notre possession une déposition de ce témoin, écrite et signée de sa main.

Or, entre la déposition écrite par le commissaire et son secrétaire, et celle écrite par le témoin lui-même, le doute ne peut exister.

Nous espérons que la *Dépêche*, qui a mis tant d'empressement à accueillir le démenti qui lui a été envoyé à notre adresse, se fera un devoir d'enregistrer ce fait :

Ce n'est qu'à la suite de notre article de vendredi que l'enquête sur la mort si malheureuse de la fille Ronce a été reprise et ce n'est qu'avant-hier que M. Barsanty a entendu le témoin X.

Or, nous avons dévoilé cette affaire dans notre numéro du 30 septembre.

De boiteuse, la Justice, serait-elle devenue cul-de-jatte ?

POUR UNE MALHEUREUSE MÈRE !

Nous avons constaté hier avec une vive satisfaction que notre appel en faveur de la femme Ogez, laissée seule avec six enfants, par son mari, avait été entendu de nos lecteurs.

Hier soir nous avons appris avec joie que le Comité de l'Arbre de Noël s'était ému lui aussi et qu'après une enquête qui, de tous points, a confirmé notre récit, il avait fait délivrer des vêtements à cette famille infortunée.

Bravo ! Messieurs du Comité...

D'autre part un honorable négociant de notre ville est venu, dans nos bureaux, nous prier de faire tenir son obole — dix francs — à la femme Ogez.

Enfin, le directeur de l'Hôtel de Paris ému comme tous les gens de cœur doivent l'être devant pareille misère, aidera à la nourriture de la délaissée et de ses enfants.

A tous, merci, au nom de la solidarité !

Sérénade

Les musiciens de la Société des Trompettes des Travailleurs inauguraient hier leur nouveau costume. A cette occasion, cette vaillante fanfare est venue à 3 heures de l'après-midi, drapeau en tête, donner une sérénade devant les bureaux du *Réveil* et sous les fenêtres du citoyen Delory, maire.

Cette société musicale fait des progrès rapides. Les divers morceaux qu'elle a exécutés tous d'une façon remarquable ont été très applaudis par le nombreux public qui se pressait dans la rue de Fives.

Cantines scolaires

Dimanche, à onze heures, a eu lieu l'inauguration des cantines scolaires de la Société des écoles laïques de Saint-André-la Madeleine

Le lieu de réunion était la salle du Conservatoire, d'où le cortège est parti pour gagner le local, rue Princesse, 46 Nous avons remarqué, entourant la commission au grand complet, des délégations des autres cantines, des membres de l'enseignement, des sociétés du quartier, etc.

Le repas était très bien servi, plusieurs centaines d'enfants y ont pris part.

Ameublements : GALERIES LILLOISES

Lacération d'affiches

On nous raconte qu'un sacristain a été surpris hier matin, lacérant les affiches électorales du Parti ouvrier, qui étaient placardées sur les urinoirs près de l'Eglise Saint-Maurice.

Un caporal de la garnison et un honnête citoyen ont fait remarquer à ce peu scrupuleux cagot le délit qu'il commettait.

Il se contenta de répondre qu'il agissait d'après des ordres donnés.

Nous signalons ce fait à qui de droit.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est déclaré hier matin, vers 9 h. 1/2, chez M. Bergerieux, pharmacien, rue des Chats-Bossus, 5.

Comme on craignait quelques dangers, l'alarme fut bien vite donnée par téléphone, et en moins de 5 minutes les pompiers arrivaient sur les lieux avec une pompe à vapeur et tous leurs accessoires.

Fort heureusement ce déploiement de sauveteurs a été inutile ; le feu a été éteint rapidement et sans dégâts.

Choc de voitures

Un camion chargé de chaises, conduit par M. Jules Runfels, de Menin, a heurté hier matin, rue de Gand, le car P. numéro 52.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, mais les deux voitures ont été endommagées.

Accident

M. Gasthuis Pierre, garçon de machine à l'*Union linière*, s'est blessé au bras droit et à la figure en poussant de l'étoupe sur un métier

Les blessures sont assez graves et il a été admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Commencement d'incendie

Hier matin, vers 3 heures et demie, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Defais, fondeur en cuivre, rue Gambetta, 12.

Les dégâts sont peu importants.

Faculté des Sciences

Dans sa dernière séance publique, l'Académie des Sciences a décerné le prix Jacker à M. Matignon, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille, pour l'ensemble de ses travaux sur la chimie organique.

Tuyaux en papier pour les conduits à gaz

On fabrique actuellement, en Angleterre, des canalisations en papier, que l'on emploie, paraît-il, avec succès dans les conduits du gaz et surtout pour les longs tuyaux souterrains.

Ces tuyaux se fabriquent en enroulant du papier de cellulose de bonne qualité autour d'un mandrin ayant le diamètre voulu ; chaque rouleau est trempé dans de l'asphalte fondu, et on obtient ainsi un tuyau complètement imperméable à l'air et à l'eau, résistant à de fortes pressions et à toutes les causes ordinaires de détérioration. Ces tuyaux sont réunis au moyen de manchons extérieurs, également en papier et imprégnés d'asphalte à leurs deux extrémités.

D'après leur inventeur, ces canalisations étant faites d'une manière non conductrice, protégeraient mêmes les fluides contre la température extérieure. Inutile d'ajouter qu'elles ne subissent aucune corrosion par l'action des courants électriques souterrains,

Un Sauvetage

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures, le citoyen Franc, passant porte de Roubaix, entendit des gémissements dans le fossé des fortifications.

C'était un pauvre diable qui était enfoncé dans la vase du fossé jusqu'à la hauteur de la poitrine. On ne sait comment il se trouvait là.

Notre ami Franc, candidat du Parti Ouvrier aux élections municipales, appela un agent de l'octroi et avec l'aide d'un autre citoyen, il fut assez heureux, mais non sans peine, pour retirer le malheureux de sa périlleuse situation.

Après son sauvetage, le sieur X... a été conduit au poste de police où des soins lui ont été donnés.

Est-il vrai que certain brigadier de police aurait réclamé les bénéfices de ce sauvetage ?

Les nouveaux « louis »

On pensait pouvoir, dit l'*Echo de Paris*, mettre très prochainement en circulation un certain nombre de louis du modèle du plus nouveau Mais comme le ministre des finances et la commission des beaux-arts n'ont pas encore adopté, d'une façon définitive le projet qui leur a été soumis par M. Chaplain et que la fabrication des coins, des poinçons et la gravure exigent au minimum quatre mois, ce n'est que vers la fin de l'année que nous verrons apparaître les nouvelles pièces de vingt francs.

Les Emplois civils

Dans plusieurs administrations publiques, il a été constaté qu'un certain nombre de demandes d'admission au concours du surnumérariat en 1896 avaient été transmises *directement* par des militaires gradés aux ministres compétents, et il en est résulté l'exclusion pure et simple des intéressés.

Les candidats de cette catégorie vont être avertis par l'autorité militaire que leur pétition doit être soumise d'abord au commandant de leur corps d'armée, sinon elle sera écartée d'office.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Aciéries Robert.* — L'établissement des Aciéries Robert, établi à Lens, rue de la Gare, et qui occupe actuellement près de trois cents ouvriers est des plus prospères si nous en jugeons par les résultats ci-dessous qui sont ceux de l'année 1896.

Le total des recettes, de l'usine de Lens, provenant de la fabrication de l'acier, s'est élevé pendant l'exercice dernier à fr.	675.888 08
Le total des dépenses, y compris matières premières, salaires, frais généraux, s'élève à	483.336 46
Bénéfices,	192.551 62

Ces bénéfices sont supérieurs de 91,456 fr. 88 à ceux de l'année 1895.

Disons en outre que le prix de revient moyen pour les usines que compte la société est, par tonne de moulages fabriquée de 68 fr. 90 pour l'usine de Paris, et 31 fr. 40 pour celle de Nantes et de 18 fr. 68 pour celle de Lens.

L'usine de Stenay ne fonctionnant pas l'an dernier, il n'a pu être établi de point de comparaison.

Ainsi qu'on le voit, l'usine de Lens est celle où le prix de revient est le plus rémunérateur pour la société Robert dont les produits en acier moulé sont demandés même à l'étranger, malgré la concurrence de maisons similaires.

HARNES — *Banquet.* — Samedi dernier la fanfare la Jeune France célébrait par un banquet suivi de bal, dans les salons de M. Lucas-Blanchant sa fête annuelle Exactement 183 convives y assistaient.

M. André Desprez, sénateur, maire d'Harnes présidait il avait à sa gauche M. Jeambart, le dévoué président de la fanfare et, à sa droite, M. Alfred Richard, professeur de musique à Lens

A la table d'honneur on remarquait MM. Delattre et Cailliez, adjoint au maire ; Dupont capitaine, Debarge, lieutenant et Cailliez, sous lieutenant des sapeurs pompiers Alcide Plateau, vice président ; Huleux, chef et Lorthiois, sous chef de la Fanfare; le docteur Bailliez Anatole; les conseillers municipaux Laurent Virel, Delvallez, Rachenne, Lucas et Charles Louis Delattre, ainsi que MM. Flanquart, délégué des anciens combattants, Rabouille et Céleste Cailliez, membres honoraires et Barraux, président ; Héroguelle, vice président et Devouay, moniteur de la Société de gymnastique

Au dessert, M Jeambart s'est levé le premier et a porté un toast à la municipalité aux musiciens, ainsi qu'aux personnes présentes.

M. Desprez, sénateur a remercié M. Jeambart de ses bonnes paroles à l'adresse de l'administration municipale, puis après avoir félicité M. Huleux, chef, dont le talent est un sûr garant de la prospérité de la fanfare, il a bu aux futurs succès de celle ci témoignant hautement l'espoir de couvrir bientôt de lauriers les fanfaristes à leur retour d'un concours où ils sauront se couvrir de gloire.

M. Dupont, capitaine des sapeurs-pompiers boit ensuite à l'union des sociétés de la commune et forme des vœux pour l'avenir de la fanfare à laquelle il souhaite bonne chance dans un prochain concours.

M. Baroux, à son tour, assure la fanfare de toute la sympathie de la société de gymnastique et lève son verre à sa prospérité

M. Eusèbe Blanquart, représentant des anciens combattants, adresse un salut amical à la fanfare la Jeune France, dont la société à laquelle il appartient est heureuse de se dire l'amie.

Pour terminer la série des discours, M. Rabouille, en sa qualité de membre honoraire, a, avec une éloquence peu commune, fait longuement l'éloge des vieux, nommant MM. Jeambart, président, et Plateau, vice-président, au dévouement desquels il rend hommage et qui, aujourd'hui, fêtent leurs noces d'argent en étant à leur vingt-cinquième banquet depuis la fondation de la fanfare. Comme les orateurs précédents, il a exprimé l'espoir de voir cette société, si bien dirigée par un enfant d'Harnes, rentrer bientôt triomphante.

De joyeuses chansonnettes ont ensuite égayé ce banquet. M. Wattecamps, chanteur comique à Lille, a été fort applaudi

HÉNIN-LIÉTARD. — *Escroquerie.* — Pour escroquerie, à l'aide d'un carnet de paye commis au préjudice de M. Haliuin, cabaretier, rue Napoléon, à Hénin-Liétard, procès-verbal vient d'être dressé par M. Allart, commissaire de police, contre les nommés Augustin Placard, mineur, et sa femme Philomène Tonneau.

Procès-verbal. — Pour le même fait commis au préjudice de la dame Duquesnoy, rue de l'Abbaye, procès verbal a été également dressé contre un ouvrier mineur de Drocourt, le nommé Jean-Baptiste Théry.

Argent trouvé. — L'élève Lécaillet Arthur, âgé de 10 ans, de la classe de M. Valentin, a trouvé sur la place une certaine somme d'argent qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de police.

CARVIN — *Elections des délégués mineurs.* — Circonscription de la fosse n° 5, bureau de vote de Carvin. — Inscrits 156, votants 116, majorité absolue, 59. — Jules Mallet, délégué, 116 voix, élu ; Alphonse Cuvelier, suppléant, 63 voix, élu ; Henri Mercier, suppléant 50 voix.

Le citoyen Mallet est réélu à l'unanimité des votants.

C'est un magnifique succès pour le parti ouvrier.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 10 janvier 1897

Marguerite Dumont, rue d'Arras, 95 bis. — Marceau Dopière, cité Dejonghere, 2. — Marie Lefin, rue Lhermitte, 7. — Germaine Lemaire, rue de Flers, 45. — Louisa Ludger, rue Caumartin, 57. — Gaston Gasbe, chemin des Huiles, cité Mascart, 7. — Alphonsine Desampe, route de Thumesnil, 222. — Jeanne Renard, rue des Pavillons, 46. — Auguste De Potter, rue de Fontenoy, 38. — Germaine Dubus, rue de Bas de Wedde, 68. — Fernand De Coune, rue Violette, 33. — Noémie Fauvart, rue Malesherbes, 20.

Publications des 10 et 17 janvier

Chevalier Louis, journalier, cour Notre-Dame, 5 et Bouquet Louise, ménagère, rue du Curé-St-Sauveur, 29. — *Lefebvre Henri*, ébéniste, rue des Arts, 51 et Marissal Jeanne, sans profession, même rue, 65. — Ottelard Léon, menuisier, rue de Flandre, 76 bis et Verhaegen Clotilde, repasseuse, rue de Bône, 3.

François Vermynck, rue de Béthune, 45 et Marie Van Langhermeesch, rue de Béthune, 45. — Adolphe Verbrugge scieur, cité St-Pierre, 1, et Eléonore Hanuche, cardeuse, cité Philanthropique, 8. — Arthur Lefebvre, entrepreneur à Roubaix, et Eloïse Conratte, rue du Vx-Faubg, 33, sans profession.

Deplanchon Georges, ouvrier aux tabacs, et Mulier Julie, ménagère, rue Rabelais, 14. — Henry Michel, tapissier, cité Notre-Dame, 9 et Danvers Alphonsine, tailleuse, rue de la Barre, 65. — Pottier Arthur, frappeur à Boisieux, et De Timmerman Marie-Thérèse, servante, rue de Mulhouse, 6. — Canard Jean, vérificateur des poids et mesures à Arras et Durieux Mathilde, sans profession, rue Henri Kolb, 61.

Nutten Alexandre, journalier, rue de Douai, 73, et Vanbelle Pauline, pelotonneuse, rue du Plat, 28. — Lestoquois Jules, employé, rue d'Antin, 8, et De Beir Sophie, couturière, à La Madeleine. — Delattre Henri, forgeron, rue Stephenson, cour Boffe, et Charles Léontine, sans profession, rue du Long-Pot, 111. — Delplace Antoine, forain, domicilié à Ath, et Wicke Lucie, ménagère, rue de Juliers, 100.

Blangy Jules, imprimeur, rue St Martin, 10 et Debussy Angèle, fleuriste, rue de la Baignerie, 14. — Gevas Léon, garçon brasseur, cour des Innocents, 4 bis et Rose Pauline, fleuriste, rue des Urbanistes, 16. — Caquant Alphonse, garçon coiffeur à Mouscron et Aubert Eugénie, couturière, id.

Monnaert Jules, cordonnier à Lille et Louise Wauquier, couturière à Templeuve. — Léonce Campagne, artiste à Lille et Clément Marie, sans profession à Merckeghem. — Bettremieux Victor, clerc d'huissier à Lannoy et Casier Marie-Louise, couturière à Lille. — Blondeau Georges, employé de commerce à Dunkerque et Marie Ketels, sans profession à La Madeleine.

Vandenbende Emmanuel, paveur à Tournai et Veckmans Léonie, ménagère à Lille. — Heppel Eugène, mécanicien à Lille et Désarmis Gabrielle, tailleuse à Hellemmes. — Mio Emile, cordonnier à Rouen et Seingnez Joséphine, repasseuse à Rouen — Decroix Edmond, négociant à Lille et Caby Marie, sans profession à La Madeleine.

J.-Bte Bruno, peigneur de lin, rue Fontenelle, 36, et Marie Neyt, bambrocheuse, rue de la Justice, 12. — Henri Gerrebout, garçon boucher, à Steenvoorde, et Marie Decreus, couturière, rue de la Halle, 37. — Charles Leroche, employé, rue de Tournai, 90, et Julie Delville, ménagère, rue de Tournai, 90. — Julien Dubois, magasinier, rue du Croquet, 36, et Clotilde Dekeuster, presseuse, rue Gantois, 97.

Dandre Auguste, mouleur en fer, rue du Commerce, 1 bis et Boyer Hélène, sans profession, id. — Dobbelaere Bernard, rattacheur, rue Buffon, 27 et Buyens Rosalie, étaleuse, rue de Thumesnil, 60. — Vandervoorde Charles, garçon de magasin, rue Philippe de Comines, 4 et Wauquier Aglaée, cabaretière, rue de Paris, 208.

Blondel Fortuné, employé, rue de la Clef, 50 et Simonet Catherine, tailleuse, rue Constantine, 5 bis. — Lefebvre Isidore, correcteur, rue St-François, 11 et Leroy Louise, sans profession, rue Patou, 39. — Boussemart Victor, caissier, rue des Ponts de Comines, 56 et Yourez Marie, sans profession, rue St-Pierre-St-Paul, 5. — Raullet Amédée, employé, rue Royale, 82 et Tramcourt Marie, couturière, rue de Thionville.

Bleuez Léon-François, peintre, rue de Flandre, 12 et François Anna, repasseuse rue du Croquet, 36. — Amand Claude, employé de mairie à Lille et Aelart Geneviève, sans profession, rue Mourmant, 38. — Dujardin Emile, cabaretier, rue de Paris, 202 et Delplace Marie-Louise, tailleuse, même adresse.

Bonnier Georges, imprimeur, rue Al. Leleu, 2, et Lavigne Flore mécanicienne, cité Lutun, 12. — Bériot Aimé, employé, rue Ratisbonne, 15, et Thieffry Jeanne, sans prof., rue de la Quennette, 5. — Sanders Albert, boulanger, rue d'Iéna, 22, et Mabezoone Joséphine, s. prof. rue Léon Gambetta, 67. — Wangermés François, ajusteur, rue Masquelier, 7, et Trébaut Pauline, couturière, boulevard Victor Hugo, 225.

Lejeune Charles, imprimeur rue de l'Arc, 28, et Vandenbrouck Julia, tailleuse, domiciliée à Lille. — Rémi Adolphe, fumiste, rue de Mulhouse 12, et Vanhulle Idalie, plieuse, rue Massillon, 15 — Rio Edouard, garçon brasseur, rue Colbert 17 bis et De Baere Jeanne, mécanicienne, rue des Stations, 24.

Neirinck Charles, employé au chemin de fer, cour Agache, 6, et Bœuf Flore, ménagère, rue du Bois Saint-Etienne, 10. — Bagnet Policarpe, plombier, rue de Juliers, 113, et Decock Philomène, journalière, rue des Stations, 147. — Pequignot, Louis, garçon limonadier, rue de Paris, 124, et Schmatters Elisabeth, femme de chambre, id.

Deckx, Cornélille, ajusteur, rue Gosselin, 13 et Vanscumingen Marie Catherine fileuse rue Gosselin, 14. — Lecas Narcisse, vernisseur, rue de l'Alma 11 et Mahaux Eléonore sans profession rue de l'Alma, 11. — Poulet Fernand, voyageur rue de Marseille 18 et Duhem Sophie, cuisinière rue d'Esquermes 66.

Laurent Henri, négociant à Melun et Houben Anna, sans profession, rue de Loos, 10. — Hasquin Charles, journalier, cité Vermeulen, 6 et Rombaut Rose, ménagère, cité Vermeulen. — Fort Emile, tulliste, rue de Wazemmes, 168 et Berthe Angèle, étaleuse, rue de Wazemmes — Treifous Achille, voygeur, rue Vantroyen, 65 et Roger Reine, sans profession, rue Vantroyen.

Décès

Leu Marie, 75 ans, rue Lafontaine, 23. — Margue Berthe, 10 ans 1/2, rue du Vieux Moulin, cour du Chateau, 2. — Hennebois Angélique, 73 ans, veuve de Vincent de Paul Dutoit, gare de Lille. — Bocquet Séverin, 42 ans, époux de Marie Waroquiez, rue de Wazemmes, 12.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille
(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Lundi 11 — MARIE-JEANNE, drame. — LA PRINCESSE DES CANARIES, opérette.

LOTERIE
500.000 [illegible] 150.000
TIRAGE [illegible] 15 Janvier 1897
BONS [illegible]

Le Gérant : CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du Réveil du Nord 33, rue de Fives, 33